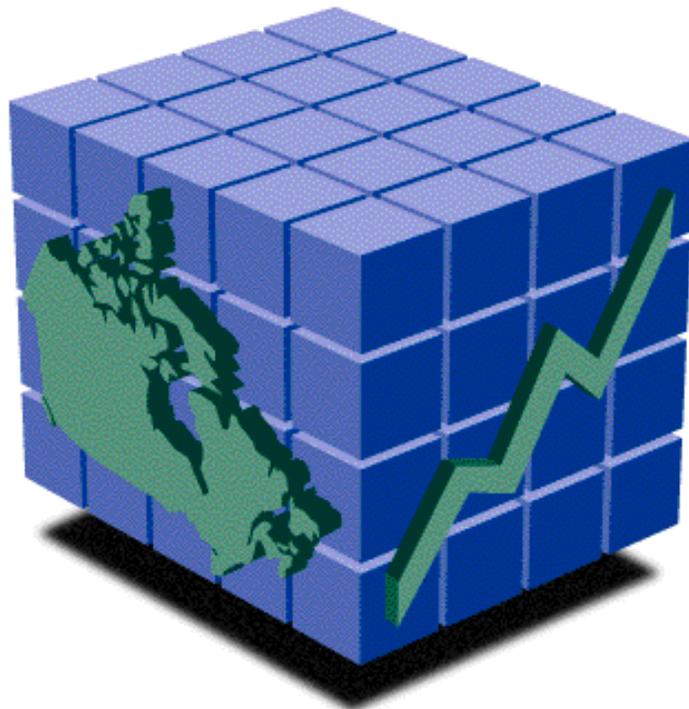




N° 92F0158GIF au catalogue

Fichiers schématiques du réseau routier Recensement de 2001

Guide de référence



STATISTIQUE CANADA

GEO

STATISTICS CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée au centre régional de consultation le plus près de votre localité.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont offertes, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements

1 800 263-1136

ATS

1 800 363-7629

Renseignements par courriel

infostats@statcan.ca

Site Web

www.statcan.ca

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

Fichiers schématiques du réseau routier

Recensement de 2001

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique
Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2002

N° 92F0158GIF au catalogue

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf?

- Couverture nationale des renseignements sur les Fichiers schématiques du réseau routier.
- Précision de localisation améliorée – la majeure partie du réseau routier a été remodelée pour correspondre au réseau de la Base nationale de données topographiques. Les données topographiques numériques qui sont incluses dans la Base nationale de données topographiques sont fournies par Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada.

©Sa Majesté La Reine du Chef du Canada.

Reproduit avec la permission de Ressources naturelles Canada.

- Toute l'information spatiale se fonde maintenant sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Uniformisation avec les Fichiers des limites cartographiques (FLC) pour tout le Canada. Les données contenues dans les FRR peuvent servir à désigner toutes les limites dans les Fichiers des limites cartographiques (FLC).
- Les routes sont classées en quatre niveaux, permettant ainsi de sélectionner différents sous-ensembles de routes pour établir des cartes du réseau routier à différents niveaux de détail.
- La présente publication des Fichiers schématiques du réseau routier contient les mises à jour du réseau routier effectuées pour le Recensement de 2001.

Table des matières

1. À propos du présent guide	1
2. Aperçu.....	2
Date de référence	
3. Précisions sur le produit.....	4
Objet du produit	
Restrictions	
Méthodologie générale	
Contenu	
Comparaison avec les Fichiers schématiques du réseau routier de 1996	
4. Qualité des données.....	6
Historique	
Précision de localisation	
Précision des attributs	
Cohérence logique	
Intégralité	
5. Spécifications techniques.....	14
Spécifications des fichiers	
Instructions d'installation	
Conventions de désignation des fichiers	
Descriptions des données et clichés d'enregistrement	
6. Glossaire	20
Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, recensement de 2001	27
Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001	28
Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques.....	29
Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales	31
Annexe E : Fichiers schématique du réseau routier disponible comme produits normalisé.....	34
Références.....	36
Produits et services de la Géographie	38
Entente de licence d'utilisation finale.....	45

1. À propos du présent guide

Le présent guide fournit des renseignements généraux sur les Fichiers schématiques du réseau routier, les décrit et expose la méthodologie qui a servi à les créer. L'énoncé sur la qualité des données est dans la section 4 du présent guide.

Les spécifications techniques de la section 5 précisent la configuration du système; les instructions d'installation; le cliché d'enregistrement et la description des éléments; des commentaires de désignation des fichiers ARC/INFO® et MapInfo® pour Windows®; la classification des traits et la liste des types de rue et, finalement, la taille des fichiers en octets.

Les termes et les concepts géographiques inscrits en **caractères gras** sont décrits dans le glossaire. D'autres détails à ce sujet apparaissent dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (no 92-378-XIF au catalogue). Des renseignements supplémentaires sont aussi fournis en annexe, suivis d'une liste des produits et services connexes.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels spécifiques existants permettent d'utiliser les 2001 Fichiers schématiques du réseau routier. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour obtenir plus de renseignements à cet égard. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données, advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter la section 4 du présent guide intitulée «Qualité des données».

2. Aperçu

Les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR) sont diffusés dans le but de fournir de l'information géographique de référence pour les données du Recensement de 2001. Ils peuvent servir à désigner les limites des régions géographiques pour lesquelles les données de recensement sont totalisées, ou à demander l'extraction de données de recensement par régions géographiques de recensement particulières.

Le Fichier schématique du réseau routier contient des routes choisies (avec les noms de route, mais pas les adresses) qui proviennent des **Fichiers du réseau routier** (no du cat 92F0157XCF). Les routes choisies sont classées en fonction de quatre niveaux de détail. Les différents niveaux de détail permettent de procéder à une cartographie à petite et moyenne échelles. On peut utiliser le FSRR comme référence cartographique routière lors de la production de **cartes thématiques** avec les **Fichiers des limites cartographiques**. La précision de localisation du FSRR ne permet pas les applications cadastrales, d'arpentage ou de génie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier offrent une couverture numérique complète du Canada. Il y a 59 fichiers schématique du réseau routier normalisés :

- Canada;
- 10 provinces et 2 territoires¹;
- 27 régions métropolitaines de recensement;
- 19 agglomérations de recensement avec **secteurs de recensement**.

Des sous-ensembles de Fichiers schématiques du réseau routier sont disponibles dans les bureaux régionaux comme un produit personnalisé. Reportez-vous à l'annexe E afin d'obtenir une liste de FSRR pour les centres urbains.

Les Fichiers schématiques du réseau routier remplacent les Fichiers du réseau routier et les Fichiers du réseau routier et d'extension des traits produits après le Recensement de 1996. Pour en savoir plus sur la façon dont les nouveaux fichiers se comparent aux fichiers de 1996, consultez la section 4 du présent document.

Les coordonnées numériques des Fichiers schématiques du réseau routier de 2001 indiquent la latitude/longitude et se fondent sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les produits normalisés des Fichiers schématiques du réseau routier sont disponibles en format d'échange ARC/INFO® ou en format d'échange MapInfo® version 6.0. Veuillez vous reporter aux spécifications techniques (section 5) pour obtenir plus de détails sur les clichés d'enregistrement et les formats de fichier des Fichiers.

Date de référence

La **date de référence géographique** est une date fixée par Statistique Canada pour mettre au point la structure géographique pour laquelle les données de recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. La date de référence géographique pour le Recensement de 2001 est le **1er janvier 2001**. Les routes et les noms de route des Fichiers schématique du réseau routier ont été mis à jour à partir de différentes sources, et des efforts considérables ont été déployés pour s'assurer que l'information soit mise à jour pour la collecte de données du Recensement de 2001.

¹ Pas de fichier schématique pour le Nunavut.

Cependant, aucune date de référence ne peut être donnée pour les routes des Fichiers schématiques du réseau routier.

3. Précisions sur le produit

Objet du produit

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont des versions réduites de Fichiers du réseau routier très détaillé. Utilisés en conjonction avec les Fichiers des limites cartographiques, ils servent à fournir une référence générale. Le réseau schématique des routes contient des repères visuels qui permettent de localiser des lieux.

Restrictions

Les FSRR sont créés *dans le seul but* d'offrir des caractéristiques de référence du réseau routier pour la production de cartes à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. Les clients qui ont besoin de plus de détails doivent utiliser les Fichiers du réseau routier.

Méthodologie générale

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont tirés des Fichiers du réseau routier, eux-mêmes tirés de la **Base géographique nationale** (BGN). Une grande partie du réseau routier de la Base géographique nationale a été réorganisée pour correspondre à la Base nationale de données topographiques de Ressources naturelles Canada. Toutefois, comme l'objectif de maintenir à jour les Fichiers du réseau routier (dans la Base géographique nationale) est d'appuyer le recensement et d'autres activités de Statistique Canada, la précision topologique a préséance sur la précision de localisation absolue. C'est pourquoi la précision de localisation des FSRR ne permet pas les applications cadastrales, d'arpentage ou de génie.

Les Fichiers des limites cartographiques sont également tirés de la Base géographique nationale. On peut utiliser les Fichiers schématiques du réseau routier avec les Fichiers des limites cartographiques pour fournir de l'information de référence géographique additionnelle.

Les arcs contenus dans les Fichiers schématiques du réseau routier ont été généralisés et contrôlés afin de réduire la taille des fichiers et de les rendre plus faciles à utiliser. Les arcs de routes dans les FSRR sont classés. Le classement du réseau routier permet aux utilisateurs de cartographier différents ensembles de routes à diverses échelles ou selon différents niveaux de détail. Les tronçons du réseau routier de la route transcanadienne ont été choisis pour constituer le niveau 1. Les niveaux 2 et 3 ont été définis en se fondant sur la longueur des routes et les conventions de dénomination provinciales de ces routes. Le niveau 4 est basé sur les rues qui forment les limites de Secteur de Recensement. Les arcs et les attributs des routes ont été contrôlés de façon à former un réseau routier continu aux fins du classement. Ces niveaux ont été uniquement élaborés pour les besoins de cartographie à différents niveaux de détail et *ne représentent pas* le débit de la circulation ou tout autre élément important du réseau routier.

Contenu

Le produit contient une couche d'information géographique avec les arcs des routes (traits des routes seulement). L'information sur les attributs associée aux routes inclut celle portant sur le niveau et sur le nom de la route. L'information sur le nom de la route comprend le *type* et la *direction*; la *direction* est indiquée dans l'identification du nom de la rue (comme 1^{re} Avenue Est). Les FSRR sont des fichiers de lignes sans topologie à polygones.

Les routes contiennent un champ d'attribut pour chaque niveau. Les arcs de niveau 2 comprennent tous les arcs de niveau 1 et les arcs additionnels. Les arcs de niveau 3 comprennent tous les arcs de niveau 2 et les arcs additionnels. Les arcs de niveau 4 comprennent tous les arcs de niveau 3 et les arcs additionnels lorsque les limites des **secteurs de recensement** sont indiquées².

Comparaison avec les Fichiers schématiques du réseau routier de 1996

Les Fichiers schématiques du réseau routier remplacent les Fichiers schématiques du réseau routier de 1996, qui étaient un produit similaire offert auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada. Les fichiers comportent en outre les différences suivantes :

- Le classement des routes dans les FSRR permet de cartographier selon quatre niveaux de détail. Les niveaux 1, 2 et 3 des FSRR indiquent les routes nationales et provinciales importantes. De façon générale, les FSRR de 1996 n'indiquent que le type de route qui constitue le niveau 4 dans les FSRR de 2001.
- les Fichiers schématiques du réseau routier de 2001 contiennent davantage de routes et de noms de route.
- la précision de localisation des FSRR est améliorée. La majeure partie du réseau routier a été remodelée pour correspondre à celui de la Base nationale de données topographiques; les FSRR sont maintenant compatibles avec le système NAD83 et les anciens FSRR sont compatibles avec le système NAD27.
- les FSRR de 1996 comprennent les renseignements sur le réseau routier compilés durant le Recensement de 1996. Les FSRR de 2001 ne comprennent pas les renseignements sur le réseau routier obtenus durant le Recensement de 2001.

² Les secteurs de recensement sont de petites régions géographiques relativement stables qui sont situées à l'intérieur de grands centres urbains dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus.

4. Qualité des données

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers d'origine à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont tirés de la couche des routes et des données sur les limites des Fichiers du réseau routier.

Couche des routes et des limites des FRR

Les données de la couche des routes et des limites des Fichiers du réseau routier proviennent de la Base géographique nationale (BGN). La Base géographique nationale est un fichier national du réseau routier et des limites contenant des renseignements sur les attributs tels que le nom de route, le type de route et des tranches d'adresses. La Base géographique nationale contient également des liens importants aux autres réserves de données de renseignements de Statistique Canada, notamment le registre des adresses et le fichier des codes postaux. La Base géographique nationale a été créée à partir de quatre sources principales de données :

- cartes 1:50 000 et 1:250 000 de la Base nationale de données topographiques (BNDT);
- cartes 1:1 000 000 de la Carte numérique du monde (CNM);
- Fichiers du réseau routier (FRR) de 1996 de Statistique Canada;
- données sur les routes d'Élections Canada.

D'autres renseignements sur les routes ont été incorporés d'une variété de sources incluant les cartes municipales et les données sur les routes de sociétés privées. Cependant, l'actualité de la Base géographique nationale varie d'une région à une autre en fonction des données de base pouvant être utilisées.

Source	Nombre de traits	Longueur des traits (kilomètres)
CNM ³	1 053	7 322,61
BNDT 4 1:50 000	73 927	44 243,47
BNDT 4 1:250 000	28 881	45,854,0
Statistique Canada	133 403	32 120,05
Elections Canada	9 407	5 511,08
Municipale	1 342	1 244,35
Autre	302	84,56
Totaux	248 315	136 380,11

Les étapes prises pour incorporer les données des différentes sources sont brièvement décrites ci-dessous :

- Base nationale de données topographiques

La constante précision de localisation de la Base nationale de données topographiques a été adoptée comme fondement de la Base géographique nationale de Statistique Canada. À ce titre, les Fichiers du réseau routier de 1996 ont été rectifiés pour correspondre à la BNDT. En dehors des régions couvertes par les Fichiers du réseau routier de 1996, la BNDT a servi comme source du réseau routier pour la majeure partie du sud du Canada. Dans les parties les plus densément peuplées du Canada, l'échelle employée est 1:50 000, tandis que dans les régions plus au nord à population éparse, l'échelle est 1:250 000. Contrairement au FRR, la BNDT ne contient aucune tranche d'adresses de voirie ni d'information sur le nom de rue.

- Carte numérique du monde

Une grande partie du réseau routier dans le nord des provinces (mais pas dans les territoires) est tirée de la Carte numérique du monde (CNM). Il s'agit d'une carte de base vectorielle complète du monde à l'échelle 1/1 000 000. Elle comprend des données cartographiques, de l'information sur les attributs et des données textuelles. La Carte numérique du monde a été élaborée par les organismes qui produisent la série de cartes de navigation opérationnelle (CNO) : United States Defence Mapping Agency, Australian Army Survey Directorate, Direction - Géographie (Opérations) (MDN) et United Kingdom Military Survey.

- Fichier du réseau routier de 1996

Dans les **régions urbaines**, les renseignements du Fichiers du réseau routier de 1996 ont été mis à jour, améliorés, et incorporés dans la Base géographique nationale. Les traits qui ne représentaient pas des routes ont été supprimés. Les rues ont été corrigées géométriquement pour correspondre à la précision supérieure de la Base nationale de données topographiques. Le format des adresses demeure inchangé. Les noms de route ont été mis à jour. Dans la plupart des cas, les noms entièrement en majuscules ont été convertis en majuscules et en minuscules. Des tranches d'adresses de voirie véritables et imputées se trouvent dans la Base géographique nationale. En intégrant la couverture existante du Fichiers du réseau routier avec la BNDT, la couverture des routes est considérablement améliorée, de moins de 1 % de

³ Carte numérique du monde

4 Base nationale de données topographiques

la **superficie** du Canada que couvrent les Fichiers du réseau routier de 1996 de Statistique Canada à une couverture essentiellement complète dans la Base géographique nationale.

- Élections Canada

Chaque fois que des données plus récentes d'Élections Canada pouvaient améliorer la qualité et la quantité de renseignements sur les routes, elles étaient ajoutées à la Base géographique nationale. Ce sont principalement de nouvelles routes et de nouveaux noms de route qui ont été ajoutés. Le format utilisé par Élections Canada a été conservé : lettres majuscules et minuscules, accents, type de route et direction, mais aucune tranche d'adresses de voirie. La contribution d'Élections Canada a été particulièrement cruciale dans les régions à population éparse pour lesquelles les renseignements de la Base nationale de données topographiques et de la Carte numérique du monde sont souvent plus anciens.

- Autres sources

En plus des sources des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, des parties de la Base géographique nationale peuvent contenir des renseignements provenant en partie de cartes et d'autres documents préparés par des sociétés privées.

- Limites

Les limites des régions géographiques ont été créées dans la Base géographique nationale en fonction des renseignements du réseau routier. Les attributs de polygones des régions géographiques ont été mis à jour pour le Recensement de 2001 dans la couche du réseau routier de la Base géographique nationale. Les limites des régions géographiques se fondent sur des cartes et d'autres renseignements provenant des processus de collecte des données de recensement ou ont été créées automatiquement par un logiciel appelé Système automatisé de regroupements de territoires (SARTE)⁵.

Les données sur les routes et les limites de la Base géographique nationale ont été utilisées dans la création des Fichiers du réseau routier. Les données provenant de la Base géographique nationale ont subi un autre traitement. Certains champs d'attributs ont été renommés à l'aide de noms conviviaux et d'autres champs d'attributs ont été supprimés.

Les arcs ont été généralisés afin de supprimer les sommets non désirés. La procédure a été exécutée avec une tolérance de tri de 0,1 mètre. La généralisation (fondée sur l'algorithme Douglas-Peucker et exécutée avec ARC/INFO® 8.1 a supprimé environ un tiers des sommets des données initiales extraites de la Base géographique nationale.

Tous les arcs superflus et toutes les erreurs de classification ont été contrôlés de façon à ne conserver que les arcs qui désignent des routes ou des limites dans les Fichiers du réseau routier. Les arcs de routes sont les arcs qui illustrent le réseau routier. Les arcs des limites sont ceux qui sont conservés avec les arcs de routes pour illustrer les polygones d'**îlot**. Certaines erreurs trouvées dans la Base géographique nationale ont été corrigées dans les Fichiers schématiques du réseau routier.

⁵ Le SARTE regroupe les petites régions géographiques (le cas échéant, les îlots) selon un ensemble de critères de délimitation ou de conception afin de produire un ensemble de régions géographiques désirées. Des poids de pénalité sont attribués aux critères de conception. La solution dont le poids de pénalité total est le moindre est acceptée; elle représente un agrégat des poids de pénalité de tous les critères combinés pour toutes les régions géographiques.

Fichiers schématiques du réseau routier

Voici les principaux objectifs établis pour la création du nouveau produit Fichier schématiques du réseau routier :

- Offrir des caractéristiques de référence générale sur le réseau routier aux clients qui préparent des cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques du recensement de 2001;
- Offrir des fichiers du réseau routier qui peuvent être utilisés avec des applications logicielles pour fixer un objectif à divers niveaux de détail dans les Fichiers des limites cartographiques;
- Offrir un produit de référence du réseau routier qui contient moins de détails et qui est moins coûteux que les Fichiers du réseau routier;
- Offrir un produit pouvant être utilisé avec les fichiers des limites cartographiques lorsque ceux-ci seront distribués dans la population le 12 mars 2002.

Sur le plan de la localisation, les Fichiers schématiques du réseau routier doivent correspondre aux Fichiers des limites cartographiques. Ainsi, les deux fichiers pourront être affichés sur une même carte. La façon la plus rentable de procéder consistait à extraire les fichiers des limites directement des Fichiers du réseau routier. Les Fichiers du réseau routier et les Fichiers des limites cartographiques proviennent de la même base de données et sont créés de façon à correspondre sur le plan de la localisation.

Dans le cas de la préparation de cartes de référence, on a jugé important de conserver les ensembles d'arcs ayant le même nom (considérés comme une route). Pour la création des FSRR, une route était définie comme un ensemble d'arcs classés comme routes, qui sont généralement reliés et dont la valeur de chaque élément est la même dans un ensemble d'attributs. On a conçu une application logicielle pour créer les routes (comme ensemble d'arcs enchaînés) et on a utilisé les critères suivants pour le chaînage :

- Les arcs d'une route avaient les mêmes attributs de *nom*, de *type* et de *direction*.
- Les arcs d'une route étaient reliés par un nœud (et enchaînés) ou se situaient à 10 kilomètres ou moins les uns des autres et avaient les mêmes attributs de nom, de type et de direction.
- Les arcs d'une route pouvaient bifurquer et tous les arcs formant la bifurcation faisaient partie de la même route.

Une chaîne d'arcs reliés pouvait s'arrêter à un parc puis continuer de l'autre côté du parc. Une route pouvait également se diviser ou converger (bifurcations). Dans l'un ou l'autres des exemples, on pouvait tout de même considérer les arcs comme faisant partie de la même route. On pourrait utiliser les résultats du chaînage pour classer les routes selon des critères axés sur la longueur.

Dans les Fichiers schématiques du réseau routier, on a établi quatre niveaux de route :

Niveau 1 : Réseau transcanadien

On a créé le premier niveau, soit le réseau de la route transcanadienne, en dressant une liste des autoroutes et des routes provinciales à l'aide de cartes de référence. En règle générale, des tronçons de la route transcanadienne ont servi à créer le réseau transcanadien. Voici le nom des autoroutes et des routes choisies, par province.

Terre-Neuve et Labrador : Autoroute 1, Transcanadienne et autres routes locales.
Île-du-Prince-Édouard : Autoroute 1, Transcanadienne et autres routes locales.
Nouvelle-Écosse : Autoroutes 104 et 105, Transcanadienne et autres routes locales.
Nouveau-Brunswick : Autoroute 2, Transcanadienne et autres routes locales.
Québec : Autoroutes 15, 20, 40, Des Laurentides, Métropolitaine, Trans-Canada et Transcanadienne, aussi Route 185 et 117 et autres routes locales.
Ontario : Autoroutes 7, 11, 17, 69 et 417, Transcanadienne et autres routes locales.
Manitoba : Autoroutes 1 et 16, Perimeter, Transcanadienne, Yellowhead et autres routes locales.
Saskatchewan : Autoroutes 1 et 16, Yellowhead, Transcanadienne et autres routes locales.
Alberta : Autoroutes 1 et 16, Yellowhead, Transcanadienne et autres routes locales.
Colombie-Britannique : Autoroutes 1, 16, Yellowhead, Transcanadienne et autres routes locales.

Niveau 2 : Routes provinciales principales (selon la longueur) et numérotées

Le deuxième niveau comprend un groupe d'autoroutes provinciales numérotées principales de plus de 100 kilomètres et certaines autoroutes à plusieurs voies. À l'aide des résultats de l'application de chaînage, on a d'abord sélectionné les routes se déployant sur plus de 100 kilomètres. Après analyse de la première sélection, seules les autoroutes numérotées ont été retenues. Généralement, les routes ayant un petit numéro ont été retenues. Par exemple, les autoroutes ayant le numéro 20 ou inférieur (autoroutes 2 à 20) ont été sélectionnées en Saskatchewan. Dans l'analyse suivante, certaines routes ont été retirées dans les secteurs à réseau dense. Dans la troisième sélection, certaines autoroutes ayant un numéro supérieur à celui de la sélection précédente ont été ajoutées dans les régions du Nord et les zones où la densité du réseau routier est faible. Finalement, la série des autoroutes 400 de l'Ontario a aussi été incluse pour constituer un réseau de routes mieux relié pour le niveau 2.

Niveau 3 : Route principale (selon la longueur)

Le troisième niveau comprend un groupe de routes principales de plus de 100 kilomètres, choisies conformément aux règles d'appellation provinciales. Après analyse de la distribution des routes de niveau 2 et de niveau 3, on a retiré certaines routes et autoroutes du niveau 3 pour réduire la densité routière. Lorsque cela était possible, on a conservé les routes qui comprenaient des autoroutes dans le champ Nom ou Type et qui comportaient un nom numérique.

Niveau 4 : Routes formant les limites des secteurs de recensement

On a sélectionné les chaînes d'arcs des routes lorsqu'au moins un arc formait la limite d'un secteur de recensement. Cette méthode se fonde sur des renseignements sur les rues qui divisent des zones urbaines ou rurales. Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux et de la santé et des éducateurs) délimite les secteurs de recensement avec l'aide de Statistique Canada. On établit les secteurs de recensement de façon qu'ils soient le plus homogène possible sur le plan des caractéristiques socioéconomiques. Par conséquent, on peut les considérer comme des zones urbaines ou rurales. En général, on a choisi des caractéristiques physiques facilement identifiables, souvent des routes, comme limites de secteurs de recensement. Les routes ont été automatiquement désignées de niveau 4 lorsqu'elles formaient des limites de secteurs de recensement.

Le niveau 4 des Fichiers schématiques du réseau routier a été amélioré par l'ajout de d'autres rues afin de compléter le réseau. Suite à cette amélioration le niveau 4 des Fichiers du réseau routier ne correspond pas avec celui des Fichiers schématiques du réseau routier.

Précision de localisation

Indique la précision absolue et relative de la localisation des traits géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des traits et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les arcs de routes des Fichiers schématiques du réseau routier proviennent de la Base géographique nationale. Les coordonnées dans les fichiers de la Base géographique nationale comptent six décimales fixes, mais la précision de localisation de ces coordonnées n'est pas aussi grande que ne le suggèrent les six décimales. La précision à six décimales est toutefois utile lors de la production de cartes. La précision permet de placer les traits qui sont l'un à côté de l'autre sur le sol, d'être au bon endroit sur la carte, l'un par rapport à l'autre, sans chevauchement.

Routes de la Base géographique nationale

La précision de localisation des routes de la Base géographique nationale varie selon les données sources utilisées au moment de sa création. On a tenté de corriger géométriquement toutes les routes de sorte qu'elles soient dans la même position que les routes de la BNDT (1:50 000 et 1:250 000) ou de la Carte numérique du monde, qui avaient été utilisées à titre de référence. Par conséquent, on prévoit que ces arcs géométriquement assortis auront une précision de localisation semblable à celle des données de référence correspondantes utilisées au moment de la création de la base de données. Il faut noter que la source de référence sélectionnée pour différentes régions géographiques dépendait d'une variété de facteurs tels que la taille de la population, l'emplacement géographique (urbain ou rural) et la disponibilité des données de la BNDT/Carte numérique du monde dans le fond de renseignements d'Élections Canada et de Statistique Canada et que la sélection s'est faite feuillet par feuillet du SNRC. Par exemple, dans les grands centres urbains les données 1:50 000 de la BNDT ont généralement servi de données de référence. Ainsi, dans ces régions, les routes qui ont été assorties géométriquement auront une précision de localisation semblable à celle des routes correspondant aux données 1:50 000 de la BNDT. Dans les régions qui utilisaient des données de référence 1:250 000 de la BNDT et de la Carte numérique du monde, la précision de localisation des routes est approximativement la même que celle des données sources.

La précision de localisation des arcs qui n'ont pas pu être assortis parce qu'ils ne figuraient pas dans les données de référence est, cependant, complètement inconnue. Ces arcs ont été numérisés à partir de cartes papier annotées par le personnel sur le terrain. Bien que l'information sur les attributs des arcs et la position relative de ceux-ci par rapport à d'autres traits soient très utiles et précis, il est impossible d'estimer la précision de localisation absolue de ces routes.

D'autres corrections ont été apportées à la Base géographique nationale à partir de cartes mises à jour fournies par les participants locaux à des programmes de recensement et électoraux. La qualité de la précision de localisation de ces mises à jour est également inconnue. En plus des sources des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, des parties de la Base géographique nationale peuvent contenir des renseignements obtenus en partie de cartes et d'autres documents préparés par des sociétés privées. Par conséquent, la Base géographique nationale ne convient pas aux applications de mesure de haute précision

utilisés notamment dans le cas des problèmes d'ingénierie, des transferts de propriété ou d'autres utilisations pouvant nécessiter des mesures de haute précision de la surface de la terre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque trait (tels que la population pour une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

La classification des traits varie selon la source de l'information. Elle n'a fait l'objet d'aucune vérification par rapport à la réalité sur le terrain ou à l'ensemble de données de base ou de référence.

Les essais visant à déterminer l'exactitude d'attributs des traits de la base sont limités. Cependant, tous les efforts ont été déployés durant la compilation de la Base géographique nationale pour garantir l'association appropriée d'un attribut spécifique (c.-à.-d., nom, type, direction, code, etc.) à un trait géométrique spécifique. La présence de l'association ainsi que sa précision étaient vérifiées. Lorsque l'information sur la correction était disponible, quelques erreurs de nom de routes trouvées dans la Base géographique nationale ont été corrigées dans les Fichiers du réseau routier.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Différents essais de cohérence logique ont porté sur la Base géographique nationale. Après la création des Fichiers schématiques du réseau routier, les essais suivants ont porté sur les attributs d'arc des FSRR :

- On a vérifié tous les arcs pour s'assurer qu'ils mesuraient plus d'un mètre.

Les essais suivants ont porté sur les arcs :

- le TYPE et la DIRECTION des arcs de routes ont été vérifiés pour voir s'ils sont à l'intérieur des valeurs de domaines acceptables (veuillez vous reporter la page... pour obtenir la liste des valeurs de TYPE et de DIRECTION acceptables);
- tous les codes sources de SOURCE ont été vérifiés pour voir s'ils correspondent aux codes acceptables dans la liste des sources.

Tous les autres attributs d'arc ont également été vérifiés pour voir s'ils sont à l'intérieur de leurs valeurs de domaines acceptables.

Des données de différentes sources ont été regroupées dans la Base géographique nationale. Durant ce processus, des éléments de géométrie moins précis ont été alignés sur les éléments de géométrie plus précis. Par exemple, la Carte numérique du monde a été alignée sur des renseignements de cartes 1:250 000 ou 1:50 000, et des renseignements de cartes 1:250 000 ont été alignés sur des cartes 1:50 000. Les Fichiers du réseau routier de 1996 ont été adaptés à cette nouvelle géométrie de base grâce à un processus d'étirement, puis les attributs et les traits manquants ont été ajoutés à la base nationale. Enfin, des traits et des attributs de route d'Élections Canada ont été introduits. Comme dans toute autre situation semblable où des données

géographiques d'échelles différentes sont regroupées, des anomalies se produisent. Par exemple, le cas d'une autoroute à plusieurs voies qui devient soudainement une route à voie unique au point de changement de la source de données. Il existe également des incohérences de nom de trait en raison du recours à des données de différentes sources.

Les relations noeuds-lignes-secteurs satisfont aux exigences topologiques spécifiées dans le modèle de données ARC/INFO®.

Cohérence avec d'autres produits

Les positions des arcs dans les Fichiers schématiques du réseau routier correspondent généralement à celles des Fichiers des limites cartographiques et les Fichiers schématiques du réseau routier.

Le niveau 4 provient d'une sélection avant la mise à jour finale du Fichier schématique de réseau routier et ne correspond pas avec le produit final du Fichier schématique de réseau routier. Le niveau 4 dans le FRR provient d'une sélection avant la mise à jour finale du Fichier schématique de réseau routier et ne correspond pas avec le produit final du Fichier schématique de réseau routier.

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs relations sont présents ou non.

Routes

Un grand nombre de traits qui ne se trouvaient pas auparavant dans les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers s du réseau routier et extension de traits (FRRET) ont été ajoutés aux Fichiers schématiques du réseau routier afin de créer un réseau routier national.

Groupe de routes	Nombre d'enregistrements	Pourcentage du total de routes (approximatif)
Niveau 1: Réseau transcanadien	15 767	6.3 %
Niveau 2 : Routes provinciales principales et numérotées	60 603	24.4 %
Niveau 3 : Route principale	105 880	42.6 %
Niveau 4 : Routes formant les limites des secteurs de recensement	248 315	100.0 %
Total	248 315	100.0 %

Il n'y a pas de Fichier schématique du réseau routier pour le Nunavut. Les rues ne pouvaient pas être tirées de la Base géographique nationale pour créer ce fichier puisque la version 2001 de Base géographique nationale ne contient pas de nom de rue pour le Nunavut.

5. Spécifications techniques

Spécifications des fichiers

Tous les produits sont offerts sur CD-ROM dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO® version 8.1
fichier d'échange ASCII
extension : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo® version 6.0
fichiers d'échange ASCII
extensions : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Instructions d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous les deux compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant sous DOS, ou en les sélectionnant sous Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte RUN sous Windows®.

Les noms des routes dans les fichiers du réseau routier contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX.) Toutefois, ils n'apparaissent pas dans ARC/INFO® sur le poste de travail. Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser Arc Toolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Les fichiers d'échange (Mif/Mid) de MapInfo® doivent être importés à l'aide de la commande "Import" de MapInfo® retrouvé sous l'onglet "Table". Une fois importés, les noms du fichier de la couche des arcs (lignes) et le nom du fichier de la couche des polygones porteront respectivement les suffixes "ml_F" et "mp_F".

Conventions de désignation des fichiers

Reportez-vous à l'annexe D pour obtenir plus de renseignements sur les conventions de désignation des fichiers.

Descriptions des données et clichés d'enregistrement

Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- **Datum** : NAD 83
- **Projection** : Géographique
- **Coordonnées** : Latitude / Longitude

Clichés d'enregistrement et descriptions des éléments / champs.

Position du clichés d'enregistrement

Fichier .AAT for ARC/INFO® :

Position	Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
1	FNODE#	4	5	B	
5	TNODE#	4	5	B	
9	LPOLY#	4	5	B	
13	RPOLY#	4	5	B	
17	LENGTH	8	18	F	5
25	<Nom du fichier>#	4	5	B	
29	<Nom du fichier>-ID	4	5	B	
33	ARC_ID	4	8	B	
37	SOURCE	4	5	B	
41	NOM	70	70	C	
111	TYPE	6	6	C	
117	DIRECTION	2	2	C	
119	LONGUEUR_KM	8	18	F	5
127	RANG1	1	1	I	
128	RANG2	1	1	I	
129	RANG3	1	1	I	
130	RANG4	1	1	I	

Fichier MapInfo® :

Position	Nom du champ	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
1	arc_id	4	8	B	
5	source	4	5	B	
9	nom	70	70	C	
79	type	6	6	C	
85	direction	2	2	C	
87	longueur_km	8	18	F	5
95	rang1	1	1	I	
96	rang2	1	1	I	
97	rang3	1	1	I	
98	rank4	1	1	I	

Descriptions de l'éléments/champs

Fichier .AAT pour ARC/INFO®

ARC/INFO®	MapInfo®	Description
FNODE#		Spécifique à ARC/INFO (pas inclus pour les fichiers MapInfo)
TNODE#		Spécifique à ARC/INFO (pas inclus pour les fichiers MapInfo)
LPOLY#		Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (pas inclus pour les fichiers MapInfo)
RPOLY#		Identifieur for polygon on right side of the arc (pas inclus pour les fichiers MapInfo)
LENGTH		Spécifique à ARC/INFO (pas inclus pour les fichiers MapInfo)
<Nom du fichier>#		Spécifique à ARC/INFO
<Nom du fichier>-ID		Spécifique à ARC/INFO
ARC_ID	arc_id	Identifie l'arc
SOURCE	source	Origine de l'arc : voir la liste des sources
NOM	nom	Nom donné au trait (78 caractères)
TYPE	type	Code à deux caractères utilisé pour identification des rues adressables à voie simple ou double : voir la liste de Type de rue
DIRECTION	direction	Code à deux caractères qui identifie la direction de rue : voir la liste de Direction de rue
LONGUEUR_KM	longueur_km	Mesure approximative de la longueur de l'arc (kilomètres)
RANG1	rang1	Réseau Trans-Canadienne
RANG2	rang2	Route Majeur basé sur la longueur
RANG3	rang3	Route Majeur basé sur le classification provinciale des noms et numérotation
RANG4	rang4	Rue qui forme les limites de secteur de recensement et autres rues qui se rattachent au réseau

Domaine

Type de rue :

Code	Description	Code	Description	Code	Description
_		ESPL	Esplanade	PINES	Pines
ABBAY	Abbey	ESTATE	Estates	PK	Park
ACCESS	Access	EXPY	Expressway	PKY	Parkway
ACRES	Acres	EXTEN	Extension	PL	Place (E)
ALLEY	Alley	FARM	Farm	PLACE	Place (F)
ALLÉE	Allée	FIELD	Field	PLAT	Plateau
AUT	Autoroute	FRONT	Front	PLAZA	Plaza
AV	Avenue (F)	FWY	Freeway	PROM	Promenade
AVE	Avenue (E)	GATE	Gate	PT	Point
BAY	Bay	GDNS	Grounds	PTWAY	Pathway
BEACH	Beach	GLADE	Glade	PVT	Private

Code	Description	Code	Description	Code	Description
BEND	Bend	GLEN	Glen	QUAY	Quay
BLVD	Boulevard (E)	GREEN	Green	RANG	Rang
BOUL	Boulevard (F)	GRNDS	Gardens	RD	Road
BRIDGE	Bridge	GROVE	Grove	REGRD	Regional Road
BROOK	Brook	HARBR	Harbour	RG	Range
BYPASS	By-pass	HAVEN	Haven	RIDGE	Ridge
BYWAY	Byway	HEATH	Heath	RISE	Rise
CAMPUS	Campus	HGHLDS	Highlands	RLE	Ruelle
CAPE	Cape	HILL	Hill	ROW	Row
CAR	Carré	HOLLOW	Hollow	RTE	Route
CERCLE	Cercle	HTS	Heights	RTOFWY	Right of way
CH	Chemin	HWY	Highway	RUE	Rue
CHASE	Chase	IMP	Impasse	RUN	Run
CIR	Circle	ISLAND	Island	SENT	Sent
CIRCT	Circuit	KEY	Key	SIDERD	Sideroad
CLOSE	Close	KNOLL	Knoll	SQ	Square
COMMON	Common	LANDNG	Landing	ST	Street
CONC	Concession	LANE	Lane	STROLL	Stroll
COUR	Cour	LINE	Line	SUBDIV	Subdivision
COVE	Cove	LINK	Link	TERR	Terrace
CRES	Crescent	LKOUT	Lookout	TLINE	Towline
CRNRS	Corners	LMTS	Limits	TRAIL	Trail
CROFT	Croft	LOOP	Loops	TRNABT	Turnabout
CROIS	Croissant	MALL	Mall	TSSE	Terrasse
CROSS	Crossing	MANOR	Manor	VALE	Vale
CRSSRD	Crossroads	MEADOW	Meadow	VIEW	View
CRT	Court	MEWS	Mews	VILLGE	Village
CTR	Centre	MONTÉE	Montée	VISTA	Vista
CÔTE	Côte	MOUNT	Mount	VOIE	Voie
DELL	Dell	MTN	Mountain	WALK	Walk
DIVERS	Diversion	ORCH	Orchard	WAY	Way
DOM	Domaine	PARADE	Parade	WHARF	Wharf
DOWNS	Downs	PARC	Parc	WOOD	Wood
DR	Drive	PASS	Passage	WYND	Wynd
END	End	PATH	Path		

Direction :

La direction des arcs n'est pas la direction géographique des traits de route, mais la description utilisée pour les désigner dans la municipalité. Un code de deux caractères est relié à l'arc lorsque le trait est une rue adressable à voie unique ou multiple.

Code	Description
—	
E	East / Est
N	North / Nord
NE	North-east / Nord est
NO	Nord ouest
NW	North-west
O	Ouest
S	South / Sud
SE	South-east / Sud est
SO	Sud ouest
SW	South-west
W	West

Source :

Code	Nom	Description
1	GEO	Documents internes à la Division de la Géographie de Statistique Canada
2	SES MAINTENANCE	Information générale à partir de système tel que <Imputation>, liste de Nom de Rue du Réseau Reconnue
3	DCW ROAD_L	Fichier Digital Chart of the World
4	NTDB 50K ROAD_L	Base National de données topographique – échelle 1 :50,000
5	NTDB 250K ROAD_L	Base National de données topographique – échelle 1 :250,000
6	SNF	Fichier du Réseau Routier de 1996
7	SPLIT	Documents internes à la Géographie (utilisé pour les arcs définissant une limite pour les régions extérieures de la couverture des FRR de 1996)
8	TILE	Créer par un processus interne à la Géographie (utilisé pour les arcs définissant les limites de tuile de la librairie BGN)
9	SNF_SPLIT	Documents internes à la Géographie (utilisé pour les arcs définissant une limite pour les régions extérieures de la couverture des FRR de 1996)
10	EC	Documents internes à Élection Canada (utilisé pour les arcs définissant les routes ajoutées par Élection Canada lors de la 1 ^{ère} mise à jour après le chargement de la BGN
615	Field Return	Document provenant du projet de Collecte
616	CPC	Document provenant de la Corporation Canadienne des Postes par l'intermédiaire du projet NGD
617	NGD	Document provenant du projet NGD
618	MUN	Document provenant d'une municipalité par l'intermédiaire du projet NGD
619	TELUS	Document provenant de Telus
621	GC	Document provenant de Geocom

622	LIO	Document provenant de Land Information Ontario
9999	Not Applicable	-

6. Glossaire

Aire de diffusion

L'aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

Base géographique nationale

La Base géographique nationale (BGN) est une nouvelle base de données qui comprend les routes et les limites des régions géographiques normalisées en une couche intégrée ainsi que d'autres traits physiques et culturels (p.ex. le réseau hydrographique, le réseau ferroviaire et les lignes de transport d'énergie) enregistrés comme couches distinctes.

La BGN est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée. Elle contribue au soutien d'une vaste gamme d'opérations du recensement telles que le géocodage, la mise à jour du réseau routier et des tranches d'adresses, le programme de délimitation des îlots et l'établissement des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des secteurs de dénombrement, des régions urbaines et des aires de diffusion). En outre, la BGN servira à la production de nombreux produits de la géographie pour le Recensement de 2001, notamment les cartes de référence et les Fichiers des limites cartographiques.

Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, le nom et le code des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un thème ou plus pour les régions géographiques normalisées. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. variation en pourcentage de la population).

Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement (p. ex. lorsque des limites sont modifiées entre deux recensements).

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour 2001 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1996.

Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible ou ZIM sans influence) ou des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon et Nunavut). La CSS est utilisée aux fins de la diffusion des données.

Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour trois genres de régions géographiques : **provinces et territoires, divisions de recensement (DR)** et **subdivisions de recensement (SDR)**. La CGT fournit des codes numériques uniques de ces régions géographiques qui constituent une structure hiérarchique.

Code géographique

Un code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Code postal

Le code postal est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues, des limites de régions géographiques normalisées ou des limites de pavés de carte.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2001.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de

localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Fichier cartographique des limites

Les Fichiers cartographiques des limites (FCL) décrivent les limites des régions géographiques normalisées, y compris les rives et les lacs, à un niveau de détail approprié pour la production de cartes à petite échelle.

Fichier du réseau routier

Les nouveaux Fichiers du réseau routier (FRR) couvrent l'ensemble des routes du Canada et comprennent les limites des provinces et des territoires, d'autres traits visibles (p.ex. le réseau hydrographique) ainsi que des renseignements sur les attributs (p.ex. des noms de rues et des tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les nouveaux Fichiers du réseau routier (Road Network Files en anglais) remplacent les anciens Fichiers du réseau routier (Street Network Files en anglais), qui étaient des produits similaires offerts auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données.

Les ménages et les codes postaux sont appariés à des points représentatifs de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connus, sinon ils sont appariés à des points représentatifs d'îlot.

Groupe de taille de la population urbaine

Le groupe de taille de la population urbaine désigne le mode de classement utilisé dans les totalisations normalisées où la répartition des **régions urbaines**, selon leur population au recensement actuel, est indiquée selon les groupes de taille prédéterminés suivants :

1 000	–	2 499
2 500	–	4 999
5 000	–	9 999
10 000	–	24 999
25 000	–	49 999
50 000	–	99 999
100 000	–	249 999
250 000	–	499 999
500 000	–	999 999
1 000 000 et plus		

Les totalisations ne sont pas limitées à ces groupes de taille prédéterminés; la base de données du recensement permet de totaliser les données selon n'importe quel groupe de taille de la population établi par l'utilisateur.

Îlot

Un îlot est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou les limites des régions géographiques normalisées. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.

Localité

Le terme « localité » renvoie aux noms de localités historiques des anciennes subdivisions de recensement (municipalités), des anciennes localités désignées, des anciennes régions urbaines ainsi qu'au nom d'autres entités telles que les quartiers, les bureaux de poste, les collectivités et les localités non constituées.

Localité désignée

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou une région urbaine.

Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales.

Nom de localité

Le terme « nom de localité » renvoie à un ensemble de localités comprenant les subdivisions de recensement actuelles (municipalités), les localités désignées actuelles et les régions urbaines actuelles.

Noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale

Les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) et d'une agglomération de recensement (AR).

Un **noyau urbain** est une grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR.

Une **banlieue urbaine** comprend toutes les petites régions urbaines (ayant une population de moins de 10 000 habitants) à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas contiguë au noyau urbain de la RMR ou de l'AR.

Une **banlieue rurale** comprend tout territoire qui est situé au sein d'une RMR ou d'une AR, mais qui n'est pas considéré comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

Point représentatif

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire ou d'une entité géographique bidimensionnelle. Le point est situé au centre du trait linéaire ou de l'entité bidimensionnelle.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, les îlots, les secteurs de dénombrement, les aires de diffusion, les subdivisions de recensement et les localités désignées. Les points représentatifs de côté d'îlot et d'îlot permettent le géocodage des ménages et des codes postaux.

Projection cartographique

La projection cartographique est le processus consistant à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle. C'est la projection cartographique la plus utilisée à Statistique Canada.

Province ou territoire

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Le Canada est divisé en dix provinces et en trois territoires.

Région agricole de recensement

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

Région économique

Une région économique (RÉ) est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf dans le cas de l'Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée **noyau urbain**). Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 100 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Si la population du noyau urbain d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Les régions urbaines qui sont localisées dans une RMR ou une AR, mais qui ne sont pas contiguës à un noyau urbain, sont appelées **banlieues urbaines**. Quant aux régions rurales, elles sont appelées **banlieues rurales**.

Lorsque le noyau urbain d'une AR compte au moins 50 000 habitants d'après les chiffres du recensement, il est subdivisé en **secteurs de recensement**. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la population de son noyau urbain devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

Région rurale

Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. Ensemble, les régions urbaines et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les banlieues rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Région urbaine

Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

La population urbaine comprend toutes les personnes qui vivent dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans des régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

Secteur de dénombrement

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Un SD est constitué d'un ou de plusieurs îlots adjacents. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Les secteurs de dénombrement sont utilisés uniquement pour la collecte des données du recensement. L'aire de diffusion (AD) remplace le SD comme unité de base pour la diffusion.

Secteur de recensement

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (p. ex. des planificateurs, des éducateurs, des travailleurs sociaux et des travailleurs du secteur de la santé) délimitent initialement les SR de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

Subdivision de recensement

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) utilisé pour fin de déclarations statistiques.

Subdivision de recensement unifiée

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Superficie des terres

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties des terres des régions géographiques normalisées.

Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Système de coordonnées

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs des coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires (comme la projection universelle transverse de Mercator).

Les Fichiers cartographiques des limites, les Fichiers du réseau routier et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

Système de référence géodésique

Un système de référence géodésique est la combinaison d'un ellipsoïde, qui précise les dimensions et la forme de la terre, et d'un point de base, à partir duquel on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre.

Les données spatiales du recensement de 2001 sont diffusées selon le Système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83).

Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

Le concept de zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) permet de différencier les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement situées à l'extérieur des RMR et des AR sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou sans influence) que les RMR et/ou les AR exercent sur elles.

Les subdivisions de recensement (SDR) sont classées dans l'une des catégories des ZIM en fonction du pourcentage de résidents membres de la population active occupée dont le lieu de travail est situé dans le noyau urbain des RMR ou AR visées. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Les zones qu'elles forment autour des RMR et des AR sont classées dans les différentes catégories (de ZIM forte à ZIM sans influence) à mesure que la distance qui les séparent des RMR et des AR augmente.

Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001

Unité géographique	Canada		T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	1996	2001													
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 1996)	295*	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	1	1
Région économique	74	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	78	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	-	-	-
Division de recensement	288	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	2	3
Subdivision de recensement unifiée	2 607	2 446	87	68	43	151	1 111	318	127	301	77	157	1	2	3
Subdivision de recensement Recensement de 1996	-	5 600	381	113	98	275	1 476	586	298	1 002	452	816	35	37	31
Dissolutions (Du 2 janvier 1996 au 1 ^{er} janvier 2001)	5 984	-	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68	S/O
Fusions (Du 2 janvier 1996 au 1 ^{er} janvier 2001)	910	-	-	-	14	12	232	529	3	18	18	83	1	31	S/O
Localité désignée	-	519	-	-	2	4	109	168	3	50	3	186	1	-	31
Localité désignée	828	1 261	182	-	59	172	78	81	51	158	260	219	1	-	-
Région métropolitaine de recensement	25	27	1	-	1	1	<u>6</u>	<u>11</u>	1	2	2	3	-	-	-
Agglomération de recensement	112	113	4	2	4	<u>5</u>	<u>28</u>	<u>30</u>	3	<u>7</u>	<u>10</u>	22	1	1	-
Avec secteurs de recensement	18	19	-	-	-	1	3	8	-	-	3	4	-	-	-
Sans secteurs de recensement	94	94	4	2	4	<u>4</u>	<u>25</u>	<u>22</u>	3	<u>7</u>	<u>7</u>	18	1	1	-
Secteur de recensement	4 223	4 798	45	-	86	71	1 263	2 013	165	101	457	597	-	-	-
Région urbaine	929	913	36	7	39	<u>34</u>	<u>229</u>	<u>258</u>	<u>42</u>	<u>65</u>	<u>108</u>	93	1	3	3
Localité	S/O	52 291	2 428	964	3 920	3 445	12 448	10 889	2 339	3 868	3 466	7 699	362	173	290
Aire de diffusion	S/O	52 993	1 231	225	1 397	1 349	12 153	18 596	2 235	2 937	5 143	7 463	117	92	55
Secteur de dénombrement	49 361	42 851	1 204	225	1 337	1 216	9 133	14 753	1 805	2 697	4 129	6 088	117	92	55
Îlot	S/O	478 707	8 331	2 831	15 161	13 929	108 760	128 327	30 567	56 040	60 061	53 147	674	745	134
Côté d'Îlot	817 734	3 764 232	80 162	19 854	168 840	136 311	865 600	955 847	200 569	377 776	435 604	499 365	10 644	12 304	1 356
Région de tri d'acheminement	1 477	1 595	33	7	74	110	398	518	64	47	147	188	3	3	3
Code postal	680 910	758 658	7 900	2 856	23 354	55 104	188 427	254 757	23 250	21 184	70 672	109 753	884	487	30

* Circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

Nota : Les chiffres soulignés indiquent que les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et les régions urbaines qui chevauchent les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles.

Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques

Les codes d'identification uniques sont des codes qui identifient, de façon unique, une région géographique donnée du Canada. Des données tirées de différents fichiers (mais de la même région géographique) peuvent être regroupées ou mises en correspondance grâce au code d'identification unique. Par exemple, on peut intégrer des données de GéoSuite dans le fichier des limites cartographiques des subdivisions de recensement à l'aide du code SDRidu, grâce au champ par lequel les deux ensembles de données sont reliés. De la même façon, on peut utiliser le code ÎLOTidu des fichiers du réseau routier pour demander des extractions de données dans le cadre du processus de **géocodage**. Voici les codes d'identification uniques des régions géographiques :

Région géographique	Codes d'identification uniques	Composition du code
Province / territoire	PRidu	Code de province de 2 chiffres
Circonscription électorale fédérale	CEFidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de circonscription électorale fédérale de 3 chiffres)
Région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement	RMRidu	Code de RMR / AR de 3 chiffres En l'absence de RMR / AR, ce code est NUL
Secteur de recensement	SRidu	(code de RMR / AR de 3 chiffres) + (code du SR : 4 chiffres, signe décimal, 2 chiffres) Lorsqu'il y a des résidus de secteurs de recensement, ce code est NUL
Région urbaine	RUidu	Code de région urbaine de 4 chiffres Lorsqu'il y a des résidus de régions rurales, ce code est NUL
Région économique	REidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de région économique de 2 chiffres)
Division de recensement	DRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres)
Subdivision de recensement	SDRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres)
Région agricole de recensement	RARidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de région agricole de recensement de 2 chiffres)
Subdivision de recensement unifiée	SDRUidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement unifiée de 3 chiffres)
Localité désignée	LDidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL
Parties des subdivisions de recensement des localités désignées	LD_SDRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL
Aire de diffusion	ADidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code d'aire de diffusion de 4 chiffres)
Code d'identification unique d'îlot(diffusion)	ÎLOTidu	(4 premiers chiffres du SDRidu) + (code d'AD de 4 chiffres) + (2 derniers chiffres du CBCODE)

Région géographique	Codes d'identification uniques	Composition du code
Code d'identification unique d'arc	ARC_ID	Code d'arc de 10 chiffres
Code d'identification unique de polygone	POLY_ID	Code de polygone de 10 chiffres

Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales

Pour le recensement de 2001, les produits de données spatiales distribués aux clients comporteront des noms de fichier conformes aux règles de désignation des fichiers de données spatiales. La géographie du fichier, le type de fichier, la langue, le type de logiciel et le timbre-dateur seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension *.exe.

Ces règles d'attribution des noms des fichiers sont principalement fondées sur les règles d'attribution des noms des FNC / FNL de 1996. On a élargi l'application des règles d'attribution des noms pour inclure les fichiers du réseau routier, les fichiers schématiques du réseau routier, l'**écoumène** de population et d'autres fichiers de limites. On a également élargi l'application de ces règles pour inclure l'année de diffusion du fichier, ce qui permet de contrôler les versions et d'indiquer le format du fichier.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères, ce qui est conforme aux exigences relatives aux limites d'ARC/INFO® et de MapInfo® concernant la longueur des noms de fichier. On met tous les caractères alphabétiques en majuscules pour assurer l'uniformité.

Premier caractère : projection du fichier

- g la projection est en latitude / longitude géographique
- l la projection est en conique conforme de Lambert

Trois caractères suivants : principale région géographique du fichier

Région géographique (FLC)/Produit	Anglais	Français
National / Provincial	pr_	pr_
Circonscription électorale fédérale	fed	cef
Région économique	er_	re_
Division de recensement	cd_	dr_
Subdivision de recensement	csd	sdr
Région agricole de recensement	car	rar
subdivision de recensement unifiée	ccs	sru
Région métropolitaine de recensement / Agglomération de recensement	cma	rmr
Secteur de recensement	ct_	sr_
Région urbaine	ua_	ru_
localité désignée	dpl	ld_
localités désignées avec des parties de subdivision de recensement	dpp	pld
Aire de diffusion	da_	ad_
Écoumène de population	ecu	ecu
Écoumène d'agricole	eca	eca
Fichier de réseau routier	rnf	frr
Fichier schématique de réseau routier	srn	fsr
Fichiers des limites internationales (portion de la partie continentale de les États-Unis d'Amérique et de l'Alaska, ainsi que du Groenland) et données hydrographiques (Grands Lacs, fleuve Saint-Laurent, océans, etc.)	int	int
Données hydrographiques par Régions Métropolitaines de Recensement (RMR) et Agglomérations de Recensement (AR) divisées en secteurs de recensement	hy_	hy_

Trois chiffres suivants : **code géographique** de couverture

Nationale	Province / territoire		RMR / AR	
000	010	Terre-Neuve-et-Labrador	001	St. John's
	011	Île-du-Prince-Édouard	.	
	012	Nouvelle-Écosse	.	
	013	Nouveau-Brunswick	.	
	024	Québec	505	Ottawa-Hull
	035	Ontario	(etc.)	
	046	Manitoba		
	047	Saskatchewan		
	048	Alberta		
	059	Colombie-Britannique		
	060	Yukon		
	061	Territoires du Nord-Ouest		
	062	Nunavut		

Caractère suivant : type de fichier (en fonction des codes de 1996)

- a Fichier numérique des limites (seulement pour le répertoire de diffusion) (FNL de 1996)
- b Fichier des limites cartographiques, couverture détaillée pour la cartographie à grande échelle
- c Couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs
- d Fichier des limites numériques sans rivage
- e Écoumène
- f Fichier des limites cartographiques, généralisé pour la cartographie sur micro-ordinateur en fonction du fichier du site de GeoGratis
- h Couverture additionnelle des limites cartographiques internationales et couverture hydrographique des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et de l'océan environnant
- r Fichier du réseau routier (FRR et FSRR)

Deux chiffres suivants : année de diffusion (timbre-dateur pour le contrôle des versions)

- 01 diffusé en 2001
- 02 diffusé en 2002
- 03 diffusé en 2003
- etc.

Caractère suivant : format du fichier

- a Fichier d'échange ARC/INFO® ArcGIS (e00)
- m Fichier d'échange MapInfo® (mid et mif)

Deux derniers caractères : langue

- _e Anglais
- _f Français

Exemples de l'utilisation des règles de désignation des fichiers de données spatiales

Ex. 1 :	Fichier des limites cartographiques des SDR pour l'Ontario, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	gcsd035b02m_e.exe gint000h02m_e.exe	Couche des limites Couche des limites internationales et de l'eau
Ex. 2 :	Fichier des limites cartographiques des SR pour Ottawa-Hull, avec attributs en français en format d'échange ARC/INFO®	gsr_505b02a_f.exe ghy_505h02a_f.exe	Couche des limites Couche des eaux par RMR / AR
Ex. 3 :	Fichier du réseau routier pour St. John's, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	grnf001r02m_e.exe ghy_001h02m_e.exe	Couche des routes Couche des limites des eaux par RMR / AR

Annexe E : Fichiers schématique du réseau routier disponible comme produits normalisé

Région Géographique Provincial / Territoire et RMR/ARs	Nom des fichiers ARC/INFO®	Taille des fichiers en Méga octets	Nom des fichiers MapInfo®	Taille des fichiers en Méga octets
Canada	gfsr000r02a_f.exe	26,63	gfsr000r02m_f.exe	9,20
Terre-Neuve-et-Labrador	gfsr010r02a_f.exe	0,58	gfsr010r02m_f.exe	0,27
St. John's (RMR)	gfsr001r02a_f.exe	0,23	gfsr001r02m_f.exe	0,12
Île-du-Prince-Édouard	gfsr011r02a_f.exe	0,12	gfsr011r02m_f.exe	0,06
Nouvelle-Écosse	gfsr012r02a_f.exe	1,24	gfsr012r02m_f.exe	0,48
Halifax (RMR)	gfsr205r02a_f.exe	0,38	gfsr205r02m_f.exe	0,21
Nouveau-Brunswick	gfsr013r02a_f.exe	0,95	gfsr013r02m_f.exe	0,39
Moncton (AR)	gfsr305r02a_f.exe	0,14	gfsr305r02m_f.exe	0,09
Saint John (RMR)	gfsr310r02a_f.exe	0,20	gfsr310r02m_f.exe	0,15
Québec	gfsr024r02a_f.exe	6,19	gfsr024r02m_f.exe	2,15
Chicoutimi – Jonquière (RMR)	gfsr408r02a_f.exe	0,19	gfsr408r02m_f.exe	0,12
Drummondville (AR)	gfsr447r02a_f.exe	0,12	gfsr447r02m_f.exe	0,06
Granby (AR)	gfsr450r02a_f.exe	0,14	gfsr450r02m_f.exe	0,06
Montréal (RMR)	gfsr462r02a_f.exe	2,06	gfsr462r02m_f.exe	0,79
Québec (RMR)	gfsr421r02a_f.exe	0,55	gfsr421r02m_f.exe	0,22
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	gfsr459r02a_f.exe	0,14	gfsr459r02m_f.exe	0,08
Sherbrooke (RMR)	gfsr433r02a_f.exe	0,21	gfsr433r02m_f.exe	0,10
Trois-Rivières (RMR)	gfsr442r02a_f.exe	0,20	gfsr442r02m_f.exe	0,09
Ontario	gfsr035r02a_f.exe	8,28	gfsr035r02m_f.exe	2,87
Barrie (AR)	gfsr568r02a_f.exe	0,19	gfsr568r02m_f.exe	0,10
Belleville (AR)	gfsr522r02a_f.exe	0,19	gfsr522r02m_f.exe	0,09
Brantford (AR)	gfsr543r02a_f.exe	0,12	gfsr543r02m_f.exe	0,05
Greater Sudbury (RMR)	gfsr580r02a_f.exe	0,17	gfsr580r02m_f.exe	0,08
Guelph (AR)	gfsr550r02a_f.exe	0,13	gfsr550r02m_f.exe	0,06
Hamilton (RMR)	gfsr537r02a_f.exe	0,42	gfsr537r02m_f.exe	0,16
Kingston (RMR)	gfsr521r02a_f.exe	0,19	gfsr521r02m_f.exe	0,11
Kitchener (RMR)	gfsr541r02a_f.exe	0,30	gfsr541r02m_f.exe	0,13
London (RMR)	gfsr555r02a_f.exe	0,37	gfsr555r02m_f.exe	0,17
North Bay (AR)	gfsr575r02a_f.exe	0,14	gfsr575r02m_f.exe	0,07
Oshawa (RMR)	gfsr532r02a_f.exe	0,20	gfsr532r02m_f.exe	0,09
Ottawa – Hull (RMR)	gfsr505r02a_f.exe	0,68	gfsr505r02m_f.exe	0,26
Peterborough (AR)	gfsr529r02a_f.exe	0,15	gfsr529r02m_f.exe	0,07
Sarnia (AR)	gfsr562r02a_f.exe	0,14	gfsr562r02m_f.exe	0,07
Sault Ste. Marie (AR)	gfsr590r02a_f.exe	0,12	gfsr590r02m_f.exe	0,06
St. Catharines-Niagara (RMR)	gfsr539r02a_f.exe	0,34	gfsr539r02m_f.exe	0,16
Thunder Bay (RMR)	gfsr595r02a_f.exe	0,18	gfsr595r02m_f.exe	0,08
Toronto (RMR)	gfsr535r02a_f.exe	1,85	gfsr535r02m_f.exe	0,62
Windsor (RMR)	gfsr559r02a_f.exe	0,27	gfsr559r02m_f.exe	0,12
Manitoba	gfsr046r02a_f.exe	1,04	gfsr046r02m_f.exe	0,36
Winnipeg (RMR)	gfsr602r02a_f.exe	0,51	gfsr602r02m_f.exe	0,18

Région Géographique Provincial / Territoire et RMR/ARs	Nom des fichiers ARC/INFO®	Taille des fichiers en Méga octets	Nom des fichiers MapInfo®	Taille des fichiers en Méga octets
Saskatchewan	gfsr047r02a_f.exe	1,46	gfsr047r02m_f.exe	0,50
Regina (RMR)	gfsr705r02a_f.exe	0,20	gfsr705r02m_f.exe	0,09
Saskatoon (RMR)	gfsr725r02a_f.exe	0,25	gfsr725r02m_f.exe	0,10
Alberta	gfsr048r02a_f.exe	2,36	gfsr048r02m_f.exe	0,80
Calgary (RMR)	gfsr825r02a_f.exe	0,63	gfsr825r02m_f.exe	0,21
Edmonton (RMR)	gfsr835r02a_f.exe	0,82	gfsr835r02m_f.exe	0,24
Lethbridge (AR)	gfsr810r02a_f.exe	0,11	gfsr810r02m_f.exe	0,05
Medicine Hat (AR)	gfsr805r02a_f.exe	0,12	gfsr805r02m_f.exe	0,05
Red Deer (AR)	gfsr830r02a_f.exe	0,10	gfsr830r02m_f.exe	0,05
Colombie-Britannique	gfsr059r02a_f.exe	3,64	gfsr059r02m_f.exe	1,34
Abbotsford (RMR)	gfsr932r02a_f.exe	0,18	gfsr932r02m_f.exe	0,08
Kamloops (AR)	gfsr925r02a_f.exe	0,16	gfsr925r02m_f.exe	0,09
Kelowna (AR)	gfsr915r02a_f.exe	0,18	gfsr915r02m_f.exe	0,09
Nanaimo (AR)	gfsr938r02a_f.exe	0,14	gfsr938r02m_f.exe	0,07
Prince George (AR)	gfsr970r02a_f.exe	0,16	gfsr970r02m_f.exe	0,08
Vancouver (RMR)	gfsr933r02a_f.exe	1,18	gfsr933r02m_f.exe	0,38
Victoria (RMR)	gfsr935r02a_f.exe	0,30	gfsr935r02m_f.exe	0,16
Yukon	gfsr060r02a_f.exe	0,21	gfsr060r02m_f.exe	0,13
Territoires du Nord-Ouest	gfsr061r02a_f.exe	0,09	gfsr061r02m_f.exe	0,06
Nunavut	-	-	-	-

Références

- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2000. "Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie." Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada. http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm
- . 2002a. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002b. *Le recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB confirmed?). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

-
- . 2002e. *Classification géographique type. Volume II*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996*. Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

Cartes de référence nationales

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

2. Produits de données géographiques

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001

pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des AD appropriées.

92F0086XCB Chiffres des codes postaux

Nota – Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Chiffres des codes postaux, recensement de 1996 comprend les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères indiqué par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, selon la région de tri d'acheminement (RTA- les trois premiers caractères du code postal) et selon la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel de type Windows qui permet aux utilisateurs d'exécuter des manipulations de données simples telles que la recherche de l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, l'importation de groupes de codes postaux pour lesquels on veut obtenir des données et l'exportation des groupes de codes postaux. Les documents de référence sont présentés sous forme électronique sur le disque CD-ROM.

3. Produits d'information spatiale

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

Fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996.

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les FLC permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les Fichiers des limites cartographiques sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires
92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)
92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques
92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées
92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement
92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées
92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement
92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement
92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines
92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillées de l'écoumène sont généralisées, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

92F0039XDF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement

Nota — Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Le **Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996** est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il décrit les limites des régions de tri d'acheminement (RTA), qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

92F0157XCF Fichiers du réseau routier Recensement de 2001

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement / agglomérations de recensement, et les provinces / territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier, Recensement de 2001

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

4. Produits des attributs d'information

Les produits des attributs d'information donnent des renseignements descriptifs sur les caractéristiques d'un produit. Ces fichiers comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

92F0027XCB Fichier de conversion des codes postaux

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 1996 normalisées (telles que les secteurs de dénombrement, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

92F0027UCB Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour

(92F0027UDB) ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du recensement de 2001 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour

Des mises à jour bi-annuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028UDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 13).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

5. Services géographiques

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

97C0006 Service géographique personnalisé

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0007 Cartes géographiques personnalisées

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.

Entente de licence d'utilisation finale

DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:
Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit
7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
8. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

GARANTIES ET DÉSISTEMENTS

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Services d'octroi de licences
Division du marketing, Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 9ième étage, section A
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada
Courriel : licensing@statcan.ca
Téléphone : (613) 951-1122
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2002